

L'accident de route, une défaillance humaine ?

A l'instar du monde, la Mauritanie a célébré le mardi dernier à l'hôtel Mercure la journée mondiale de la santé placée cette année sous le thème "l'accident de route n'est pas une fatalité". Les cadres du ministère de la santé et des affaires sociales, des médecins en l'occurrence, les officiers de la gendarmerie nationale et les représentants de la coopération française ainsi que la société civile ont aminé la manifestation.



A l'entame des travaux, le représentant du

MSAS a fait le diagnostic de la circulation automobile dans notre pays avant de dire que la route tue dans l'anonymat des centaines de personnes, auxquelles il faut ajouter des blessés graves et d'autres qui vont, en sommes, souffrir de multiples traumatismes. Cette situation est, a-t-il affirmé, le résultat d'une conduite particulièrement désastreuse où les panneaux de signalisation et les feux sont allégrement brûlés. Mais, nombre d'accidents qui se sont produits dans notre pays ont également pour origine, a-t-il renchéri, la surcharge des véhicules de transport urbains et interurbains. Pourtant, s'est-il indigné, ces pratiques abominables se font sous la barbe des agents de route, en l'occurrence les éléments de la gendarmerie et de la police routière, qui sont chargés de l'application des bonnes dispositions en matière de circulation. Au représentant de poursuivre par ailleurs que si la plupart des accidents meurtriers sont dus à une défaillance humaine, il n'en de-

meure pas moins que l'état des routes est peu reluisant. Dans cette optique, il a cité l'étrécissement des voies, l'existence des nids de poules et la détérioration ostensible des infrastructures de signalisation, comme le feu rouge et les panneaux d'indication. Puis il a indiqué que le tronçon Nouakchott-Boutimitt a fait tellement de victimes qu'il paraît hautement judicieux de renforcer tant les mesures sécuritaires que les conditions de voyage. Aujourd'hui, la plupart des voyageurs qui empruntent la route de l'Espoir sont désespérés, du moins avant de franchir le tronçon cité qui est dangereusement accidenté. Il a tout de même déconseillé les voyages de nuit où, a-t-il dit, il y a d'innombrables problèmes de visibilité. Malheureusement, il a été constaté que le mauritanien préfère voyager la nuit que le jour pour des raisons, certes, subjectives. Alors que le jour, a-t-il lancé, il y a beaucoup plus de concentration et de lucidité. En outre, dans sa présentation, il a in-

formé que plus d'une centaine de spécialistes et chercheurs de tous les pays ont réalisé une étude sur les accidents de route, leurs causes fondamentales et les statistiques sur les victimes et les blessés. A la lumière de celles-ci, il ne reste plus qu'à agir, a-t-il martelé.

Comment agir, justement ? Surtout quand on sait que dans notre pays il y a des difficultés pour trouver des données chiffrées sur les victimes et les blessés d'accident bien qu'ils soient nombreux. C'est dans cette perspective qu'il a invité les agents de circulation (gendarmes et policiers) à coopérer davantage avec les médecins, notamment tous les services de santé. Cette dynamique, selon lui, permettra d'adopter une stratégie commune pour que la route ne tue plus autant d'hommes, de femmes et d'enfants. Nécessairement, il doit y avoir un changement de comportement en faveur du respect des bonnes manières et surtout plus de rigueur de la part des agents qui sont tenus de veiller au respect des capacités de charge des véhicules de transport.

Notons que la journée a été marquée par un échange d'informations entre les responsables du MSAS et les différentes parties prenantes ayant pris la mesure de la gravité des accidents de route en Mauritanie.

Va-t-on finalement vers l'adoption d'un plan d'action susceptible de rassurer les voyageurs ? En tout état de cause, les vœux pieux ont naturellement besoin d'être traduits en actes.

Circulation routière :

Usagers de la route, attention danger !

Dimanche 14 mars, un chauffeur de minibus percute de plein fouet une Toyota double cabine au croisement situé à l'ancien cinéma El Feth. Que s'est-il passé ? Rien sinon que le minibus qui roulait à vive allure avait un système de freinage défectueux. La priorité étant à droite, il appartenait au conducteur de la double cabine qui venait à sa gauche de s'arrêter, mais comme il n'y avait pas de panneaux de signalisations, le gros malin a ralenti avant de foncer. Une pratique devenue courante dans cette circulation anarchique. Du coup, le choc a été inévitable malgré que le chauffeur du minibus ait actionné plusieurs fois sur sa pédale de freins. On ne déplore aucun blessé mais les dégâts matériels ont été importants sur les deux véhicules. La violence du choc a été telle que le pare-brise du minibus est tombé en morceaux et plusieurs organes du moteur broyés. La double cabine, elle, a vu ses deux portières de droite totalement cabossées. Le même jour, un chauffeur de minibus provoque un carambolage au carrefour lycée-arabe-fédération nationale de football avant d'aller s'incruster dans le mur, tout fraîchement construit, de la garde nationale (9ème Gemoc).

Lundi 15 mars, c'est un taxi Mercedes roulant à tombeau ouvert qui heurte une charrette transportant 4 ménagères venant du marché de la Socogim. Chacune portait son enfant sur le dos. Heureusement il y a eu plus de peur que de mal. Le taximan

La circulation routière dans la capitale est anarchique. Cette situation devrait interpeller les pouvoirs publics pour agir et plus particulièrement le ministère de l'équipement et des transports en vue de doter les routes de panneaux de signalisations, de feux de stop et autres. Il s'agit aussi pour ce département, de mettre un terme à la délivrance facile de permis de conduire complaisants et de fermer ces auto-écoles qui au lieu d'enseigner la conduite dans les règles, se sont transformées en officine de délivrance de permis.

Mais il n'y a pas qu'aux pouvoirs publics qu'il incombe d'agir. Les citoyens doivent pour leur part faire preuve de patriotisme et de civisme et refuser de s'engager dans la facilité pour obtenir certains documents de manière frauduleuse et dénoncer ces agissements.

